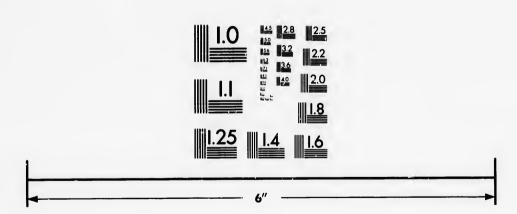


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14586 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

						1	1		
This its	em is filmed :	s supplémentaires	s: ratio checked belo iduction indiqué c 18X	ow/ i-dessous. 22X		26X		30X	
di Ba a h ii lo	istortion le lo llank leaves a ppear within lave been om l se peut que ors d'une rest	ng de la marge in dded during rest the text. Whenev itted from filming certaines pages l auration apparais cela était possibl	oration may ver possible, these	9,	slips, tiss ensure th Les pages obscurcie etc., ont	nolly or pa ues, etc., e best pos s totaleme is par un s été filmée meilleure	have been ssible imagent ou par feuillet d'es à nouve	n refilme age/ rtielleme errata, u eau de fa	ed to nt ne pelure,
	ight binding (may cause shado margin/			Only edit	ion availa	ble/		
В	ound with ot	illustrations en d her material/ itres documents	couleur		Includes	égale de suppleme d du maté	ntary mat	terial/	7 A
c	oloured plate	ur (i.e. autre que s and/or Illustrati	ions/		Quality of	f print var			
c	oloured ink (i	.e. other than blu	ue or black)/	V	Showthro Transpare	_			
C	oloured maps	:/ ohiques en couleu	ır		Pages des Pages dés				
Co	over title mis titre de cou	sing/ verture manque		\checkmark	Pages dis Pages déc	coloured, colorées, 1	stained o	r foxed/ ou piqué	bes
c	overs restored	d and/or laminate taurée et/ou pelli	ed/ iculée		Pages res Pages res	tored and taurées et			
	overs damage ouverture and				Pages dar Pages end	maged/ iommagé	es		
	oloured cover ouverture de				Coloured Pages de				
riginal copy which needs	hich may be in may alter any action, or whi	le for filming. Fea bibliographically of the images in ch may significal filming, are chec	atures of this unique, the ntly change	de co point une i mod	lui a été po et exempla t de vue bil image repr ification da indiqués c	ire qui so bliographi oduite, ou ins la mét	nt peut-êt que, qui 1 qui peut hode nor	tre uniqu peuvent i vent exig	es du modifier er une

The to th

The poss of the filming

Orig begi the sion othe first sion or il

The shall TIN whi

> Mag diffe enti beg righ requ met

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

fier

18

ge

ata

lure.

The Images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed peper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last pege with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriete. All other original copies are filmed beginning on the first pege with a printed or illustrated impression, and ending on the lest page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meening "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., mey be filmed at different reduction retios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les Images suivantes ont été reproduites avac le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont fiimés en commençant par le premier piat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second piat, seion ie cas. Tous les eutres exemplaires origineux sont fiimés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par ie dernière page qui comporte une telle empreinte.

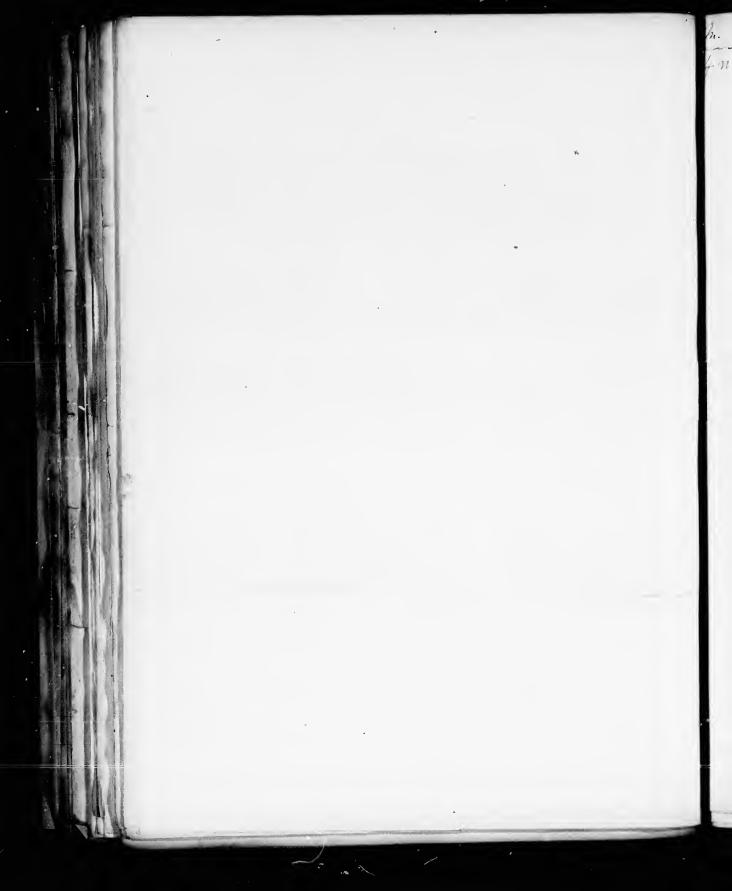
Un des symboles sulvants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, pianches, tebleaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
 2	
3	

1	2	3		
4	5	6		



h. O. Sudet

LETTRE PASTORALE

n l'effet d'ordonner une Messe Solennelle pour remercier Dieu des Graces du Jubile', et de l'excellente recolte de l'annee.

CHARLES-FRANCOIS BAILLARGEON,

par la Miséricorde de Dicu et la Grâce du Saint Siége Apostolique Evêque de Tloa, Assistant au Trône Pontifical, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, etc., etc.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses, et à tous les fidèles du dit Archidiocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

La présente année, Nos Très-Chers Frères, era certainement comptée entre les années de grâces et de bénédictions pour nous. Vous en conviendrez sans peine, en considérant les biens sans nombre qu'il a plu à la divine Bonté de répandre sur nous, depuis qu'elle est commencée : biens dans l'ordre spirituel, et biens dans l'ordre temporel ; biens de la grâce, et biens de la terre : biens de la grâce pour le salut de nos âmes ; biens de la terre pour la vie de nos corps.

Oui, N. T. C. F., reconnaissons-le dans un profond sentiment d'humilité, et publions-le avec des transports d'amour, le Bon Dieu a voulu dans le cours de cette année nous prodiguer ses dons les plus précieux, et verser sur nous avec abondance ses plus riches bénédictions pour le temps et pour l'éternité.

Il a daigné, en effet, nous ouvrir le trésor infini de ses miséricordes, dans le saiut jubilé qu'il a inspiré au Souverain Pontife de nous accorder. Tous les enfants de l'Eglise ont été invités à venir y puiser: et tous ceux qui ont entendu sa voix, et qui ont eu la volonté de s'approcher de cette source de vie, il les a reçus dans son amour; il les a éclairés, il a touché leurs cœurs, il a versé dans leur âme des torrents de grâces, qui ont produit en eux des fruits abondants de salut.

Sons l'action toute-puissante de ces grâces, combien de pécheurs endurels ont été convertis, retirés des voies de la perdition, lavés et purifiés de leurs iniquités ? Combien de justes se sont ranimés dans l'esprit de charité et de ferveur, dans l'exercice des vertus chrétiennes, dans la pratique des bonnes œuvres, et sont devenus par là riches pour l'éternité ?..Le Seigneur notre Dieu, qui a justifié et sanctifié ces âmes bénies, Lui seul en connaît le nombre.

C'est ainsi que, dans l'ordre des biens spirituels, des vrais biens, dans l'ordre du salut éternel, ee Dien de misérieorde a bien voulu nous bénir d'une manière

extraordinaire, depuis le commencement de l'année.

Et n'a-t-il pas daigné nous bénir également dans l'ordre des choses temporelles? A cette douce et salutaire rosée de ses dons célestes, n'a-t-il pas ajouté l'abondance des biens de la terre? N'a-t-il pas commandé à vos champs épuisés de se couvrir des plus belles et des plus riches moissons? Et ces moissons, quelle saison il a créée, quels jours il a fait luire pour les mûrir!.. quel temps il vous a donné pour les récolter!..

La religion nous commande de rendre de continuelles actions de grâces au Seigneur, de qui nous recevons à chaque instant, avec l'être et la vie, tous les blens de l'âme et du corps; et ces actions de grâces, qui ne voit que la raison aussi bien que la piété nous font un devoir de les redoubler, lorsqu'il se plaît à

nultiplier ses grâces et ses bienfaits sur nous ?..

"Que rendrons-nous done à ce Dieu de bonté pour tous les biens dont il nous a comblés " (Ps. 115) cette année ? Ah! sans doute que nous nous écrierons d'abord avec le Roi-Prophète: "Mon âme, bénissez le Seigneur; et que tout ce qui est en moi lone son saint nom. O mon âme, bénissez le Seigneur, et n'oubliez jamais ses bienfaits. Bénissez le Seigneur, qui vous pardonne tontes vos iniquités; qui guérit toutes vos infirmités;...qui vons environne de sa miséricorde et de sos grâces; qui remplit tous vos désirs, en vous comblant de ses biens " (Ps. 102).

Mais comprenons bien que ce grand Dieu attend de nous quelque chose de plus que des actions de graces et des louanges. Il a droit à un antre retour pour ses miséricordes et ses blenfaits: et ce retour qu'il exige et qu'il nous demande, la foi nous le révèle: e'est un retour d'amour et de zèle pour sa gloire...

Vous lui témoignerez done votre reconnaissance par un redoublement d'amour et de ferveur dans son service; par une parfaite fidélité à tous vos devoirs, à tontes les pieuses résolutions qu'il vous a inspirées, et à tontes les saintes promesses que vous lui avez faites pendant les exercices du jubilé; par une plus grande vigilance sur vous-mêmes, et une plus sériense attention à vous éloigner des occasions du péché, afin de vous préserver de toute iniquité.

Vons vous souviendrez, N. T. O. F., quo pour plaire à Dieu, il ne suffit pas d'éviter le mal, qu'il faut de plus pratiquer la vertu et faire le bien (Ps. 33); que "ce ne sont pas ceux qui disent: Seigneur, Seigneur, qui eutreront dans le "royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté du Père céleste, celui-là "entrera dans le royaume des cieux" (Matth., 7, 21): et pénétrés de ces grandes vérités, vous croîtrez dans la piété et la charité; vous vous affernirez dans l'esprit de mortification et dans la sainte tempérance; vous serez "prêts à toute "bonne œuvre" (II. Tun., 3, 16), et fidèles "à accomplir toute justice" (Matth., 3, 15).

"Vous rendrez à Dieu ee qui est à Dieu" (Matth., 22, 21): vous no vous contenterez pas de lui donner votro âme et votre corps, votre esprit, votre cœur et tont ee que vous êtes; vous lui ferez hommage aussi des biens de la terre dont il vous a comblés, en lui consacrant religieusement la part qu'il veut avoir dans ees biens. Cette part est celle qu'il réclame pour la construction et l'ornement de ses temples, pour les frais de son culte et l'entretien de ses ministres. Il vous la demande par son Eglise; c'est une dette sacrée; vous ne pouvez refnser de l'acquitter. A titre de justice et de reconnaissance, vons ne manquerez done pas de rendre au Seigneur votre Dieu cette portion des biens que vous tenez de sa main; et vons la lui rendrez généreusement et de bon cœur, afin qu'il daigne vous bénir encore sur la terre, et qu'il vous en tienne compte un jour dans le ciel.

n

8

0

et es

a

e

lo

ηţ

es

Vous multiplierez vos offrandes au Scigneur, selon la multiplication de ses miséricordes et de ses libéralités sur vous. Vous augmenterez vos contributions en faveur de ses œuvres, surtont des œuvres de la Propagation de la Foi, et du Deuier de S. Pierre. Co sont là vraiment deux œuvres du Bon Dien, qui ont plus que son approbation, et sa pleine bénédiction. La Propagation de la Foi, c'est l'œuvre de sa gloire, l'œuvre du zèle des serviteurs de Jésus-Christ, ayant pour objet l'établissement et l'agrandissement de son règne sur la terre, et le salut des âmes qu'il a rachetées de son sang. Le Denier de S. Pierre, c'est l'œuvre de la piété des enfants de Dieu, qui aiment à aider l'Eglise, lenr mère, en assistant son Chef vénérable, qui est aussi leur père selon Dieu, dont il tieut la place en ce monde. Vos dons en faveur de ces deux œuvres sont done autant d'offrandes au Bon Dieu.

Vous doublerez vos aumônes: heureux de reconnaître les bienfaits de Dieu, en assistant ainsi dou "ment, dans la personne des pauvres, Jésus-Christ même qui les reconnaît pour ses membres, et qui a promis de regarder comme fait à lui-nême tout ce que nous aurons fait pour eux (Matth., 24, 35, etc).

Dien veut, N. T. C. F., que nous fassions un saint usage de scs dons. Pour ceux qui en abusent, il n'y a plus de bénédiction. Vous vous ferez donc une loi

d'user avec modestie et avec une pieuse réserve, de cette abondance de biens que vous ent rapportée vos champs. Vous vous garderez de les employer, contre la volonté de Dieu, en les faisant servir à satisfaire le luxe, la sensualité et l'intempérance. Le luxe est la ruino temporelle et spirituelle des hommes. Le luxe est enfant de l'orgueil et de la vanité, et "Dieu résiste aux superbes"

(I. Pierre, 5, 5). Malhour done aux âmes vaines et orgneilleuses!

Afin de vous affermir dans l'esprit do sobriété et do mortification, et de combattre ainsi plus efficacement la passion de la sensualité, vous vous animerez d'un nouveau zèle pour la sainte Tempérance de la Croix : cette tempérance, que vous avez embrasséc, et promis de garder pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de sa eroix; cetto tempérance, par laquelle vous avez voulu vous attacher à cetto eroix, et vous assurer sa protection, à la vie et à la mort ; cette tempérance qui, comme la piété, a les promesses de la vie présente et de la vie future ; cette tempérance, qui est le salut de vos âmes, et de vos corps, et de vos familles. Vous vous souviendrez de votre engagement et de vos promesses, et vous n'oublierez pas les motifs qui vous les ont inspirés. Vous la garderez, cette bienheureuse tempérance, et vous la garderezfidèlement, comme vous l'avez embrassée, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa croix, pour l'amour de vous-mêmes et de vos familles. Vous la garderez dans vos maisons ; vous la garderez au dehors; vous la garderez chez vos amis; vous la garderez dans vos festins, dans vos voyages; vous la garderez toujours et partout: car toujours et partout il faut que le saint amonr de Jésus et de sa croix triomphe dans nos cœurs.

Non contents de garder la tempérance scrupuleusement vous-mêmes, vous vous ferez un devoir de la défendre, do la soutenir et de l'encourager d'exemple et de paroles. Vous ferez votre possible pour inspirer à vos enfants, à vos proches, à vos amis, la volonté de l'embrasser et de la garder. Vous aurez le courage d'éloigner de vos maisons, et, autant qu'il dépendra de vous, de votre paroisse, tout ce qui pourrait être pour vous ou pour les vôtres un sujet de tentation d'intempérance, une occasion de chûte. Vous n'aurez aucune société avec les hommes intempérants, et vous ferez éternellement la guerro au vice de l'irrognerie.

Voilà, N. T. C. F., ce quo Dieu attend de chacun de nous à la fin de cetto année de bénédictions. C'est ainsi qu'il veut que nous profitions de ses grâces, et que nous lui en témoignions notre reconnaissance. Mais ces grâces et ces bénédictions n'ont pas été seulement pour quelques-uns de nous: elles se sont répandues sur tons les habitants du pays. Nous avons ainsi à en remercier le Seigneur, non-seulement pour nous-mêmes, mais encore pour tous nos frères.

Il convient donc que nous nous réunissions tous dans un commun concert de louanges, pour Lui en rendre de solennelles actions de grâces.

C'est à cette fin, N. T. C. F., que, le saint nom de Dieu invoqué, nous

avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ee qui suit :

1 ° Le jeudi de la troisième semaine de l'Avent, vingt-unième jour du mois de décembre procliain, on célèbrera dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse, où l'office public a contume de se faire, une messe solcnnelle d'actions de graces, suivie du chant d'un Te Deum, pour remercier Dieu des grands biens spirituels et temporels dont il a daigné nous combler durant cette année;

2 ° En annonçant cette grand'messe le dimanche précédent, MM. les Curés, Desservants et Missionnaires inviteront leurs fidèles à y communier, en aussi

grand nombre qu'il sera possible ;

3° Le même jour, toutes les Communantés Religieuses feront une communion générale, dans l'intention de joindre leurs actions de grâces à celles des autres fidèles.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône dans toutes les églises où devra se chanter cette messe, et en chapitre dans toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse, et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatrième jour du mois de novembre mil huit cent soixante-einq.



Z

r

Z

le ec

le re

le té

de

te es, ees se ier e8,

† C. F. EVEQUE DE TLOA,

Administrateur.

Par Monscigneur,

EDMOND LANGEVIN, PTRE. Secrétaire.

